L'Essentiel

NUMÉRO 23 - MARS 2024

fipec

BASCULE RÉGLEMENTAIRE :
du changement de paradigme
à l'accélération des mutations

Décarbonation
Allier résilience opérationnelle et projection stratégique

Parole d'expert
Virginie Raisson-Victor, Présidente du GIEC des Pays de la Loire

Étude
Valeur environnementale du biosourcé

Transformer, protéger, embellir... La signature de notre fédération prend, aujourd'hui, tout son sens dans la conjoncture si particulière que les acteurs économiques traversent. Les injonctions pour des modes de vie plus engagés et durables se heurtent, depuis quelques mois, à une situation économique moins favorable. D'un côté, l'inflation augmente le coût de la vie de nos concitoyens. De l'autre, la hausse des taux d'intérêt raréfie l'argent disponible pour soutenir l'investissement.

Transformer, protéger, embellir, mais plus encore, isoler, traiter le bois, lutter contre la corrosion, allonger la durée de vie des objets du quotidien (véhicules, composants électroniques, boîtes de conserve...), sont les missions indispensables de nos entreprises.

Pour les honorer, tous les acteurs de notre filière ont besoin d'y voir clair. Apercevoir l'horizon aide à donner le cap de la R&D et des investissements d'innovation, deux réponses essentielles aux enjeux de la durabilité. Or, les prochaines élections et la multiplication des positions dogmatiques à l'échelon règlementaire national obscurcissent cette incontournable vision de long terme en troublant l'agenda parlementaire européen.

En vigie, notre fédération s'investit pour alerter ses membres des changements qui se profilent, porter leurs enjeux et faire entendre leur voix. Cet accompagnement ne va pas sans une invitation, continuellement renouvelée, à collaborer, main dans la main, avec les artisans de la construction réglementaire. Notre seule volonté est de favoriser un cadre législatif compatible avec les perspectives économiques dont nous avons besoin.

En 2023, la Fipec, en entretenant les liens établis avec les acteurs de son écosystème, a renforcé ses positions. Cette approche s'est traduite par la promotion des produits biosourcés, avec l'Association Chimie du Végétal, la signature de la Charte avec la Fédération des Magasins de Bricolage pour anticiper l'évolution réglementaire sur l'étiquetage, ou l'organisation des Assises de l'Emploi avec notre Opco et France Travail (ex Pôle Emploi). Nous sommes dans une dynamique volontariste et constructive, aujourd'hui reconnue par les pouvoirs publics. Nous ancrons dans les esprits que, sans l'industrie, il serait difficile de construire une économie durable et d'envisager notre souveraineté économique.

Je remercie l'engagement des administrateurs, des adhérents et des permanents de la Fipec dont la cohésion permet d'avancer. L'Essentiel donne un aperçu de nos actions et je vous en souhaite une bonne lecture.

Gilles Richard
Délégué Général de la Fipec

Directeur de la publication
Gilles Richard

Reportages et rédaction
CommLC

Crédit photos et illustrations
Adobe Stock, Fipec, Foucha-Muyard, Gouvernement français, Christophe Levet, SMCL22, Wlad Simitch

Conception et réalisation graphique
Vincent Lecat

Impression
Média Graphic

La Fipec remercie toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro.

Fipec
42, avenue Marceau
75008 Paris

Contact
Aglantine
Parjadis de Larivière
Communication

Tél. : +33(1) 53 23 00 00

E-mail :
aglantine.parjadis@fipec.org

www.fipec.org

@La_FIPEC

L'ESSENTIEL - N°23
MARS 2024

4 FAITS MARQUANTS

Nouvelle identité de marque

Elections 2023

Le SNFORES rejoint la fédération

6 PLANÈTE INDUSTRIE

Durabilité : les industries Fipec s'engagent

Réindustrialiser en misant sur l'économie verte

Loi pour « une industrie à zéro émission nette » : riposte européenne à l'IRA

Décarbonation : allier résilience opérationnelle et projection stratégique

Passer de l'intention à l'action

12 PAROLE D'EXPERT

Virginie Raisson-Victor,
Présidente du GIEC des Pays de la Loire

13 À LA UNE

Bascule réglementaire : du changement de paradigme à l'accélération des mutations

17 DOSSIERS PRIORITAIRES

Le biosourcé, à la portée des consommateurs

Les experts de la Fipec sur le terrain

20 MÉTIERS

La Fipec flèche les parcours vers les métiers de ses secteurs

Actions dans les filières

1ère Assises de l'emploi

fipec

TRANSFORMER
PROTÉGER
EMBELLIR

Nouvelle identité de marque

Logo, signature, couleurs… La nouvelle identité graphique de la Fipec est une étape importante de son évolution. Elle est le fruit d'un travail approfondi autour de la plateforme de marque pour la positionner sur un engagement fort : améliorer le quotidien.
Le logo reflète le rôle majeur de la fédération en tant qu'acteur incontournable de sa filière. Ses formes modulaires évoquent la chimie de formulation, tandis que leur mouvement et jeu de texture illustrent la variété des produits représentés : peintures, enduits, vernis, encres d'imprimerie, couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement, colles, adhésifs, mastics et résines.

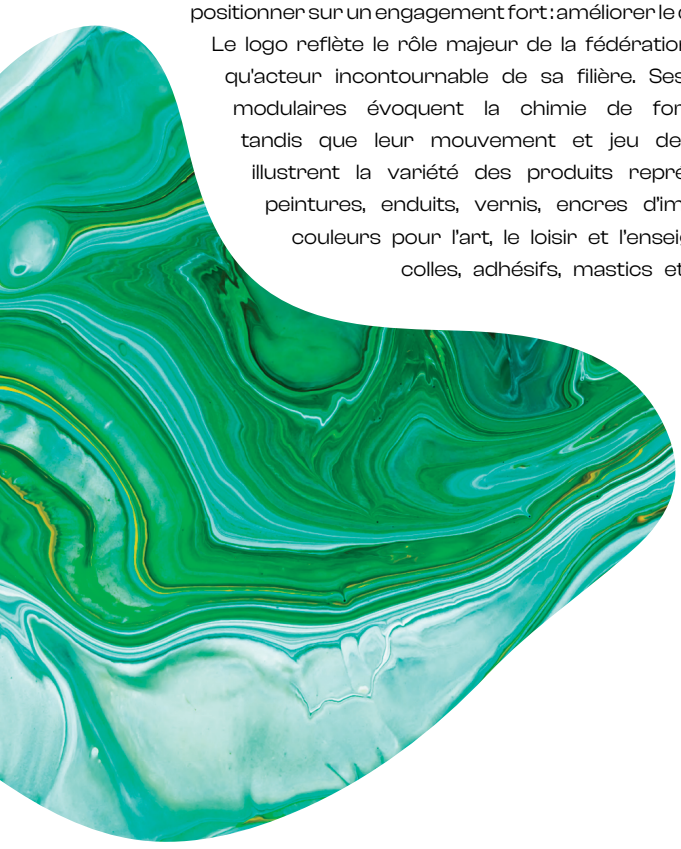

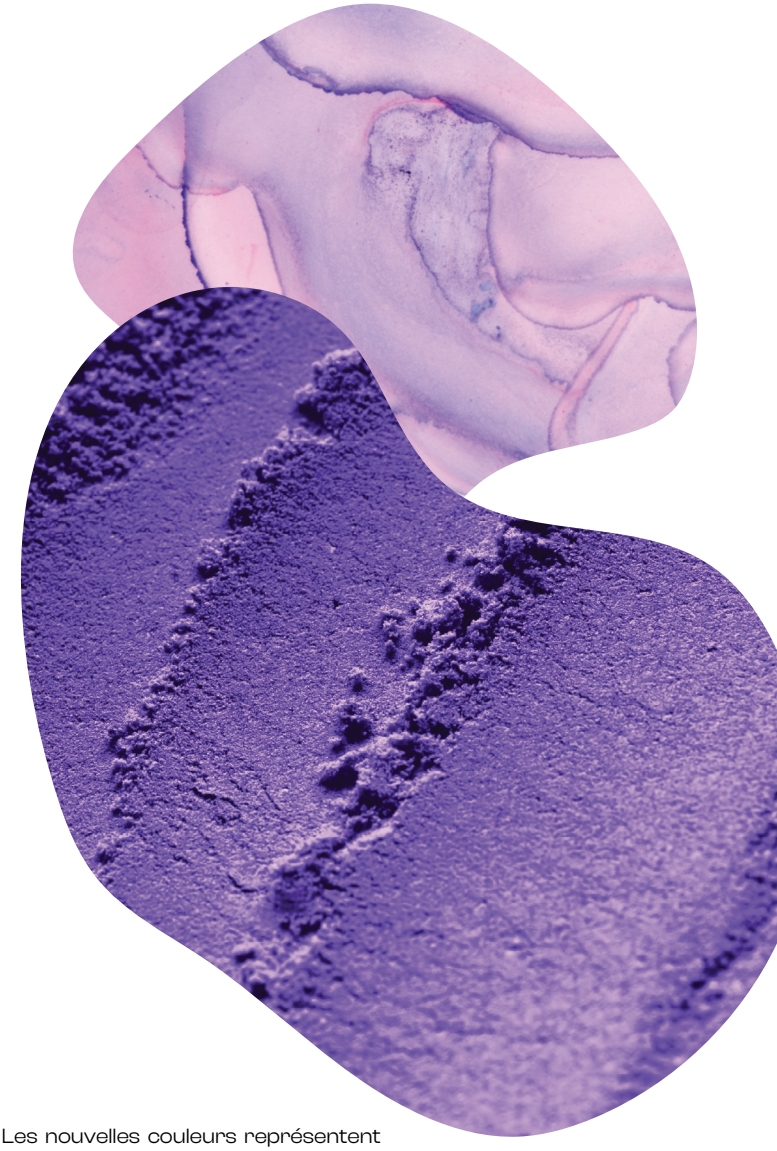

Les nouvelles couleurs représentent
les convictions et les missions de la Fipec.
Le vert traduit la volonté de promouvoir des pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Le violet montre l'adaptation de la filière aux évolutions technologiques et stimule la créativité dans les métiers.
Avec ses formes organiques combinées qui rappellent la France, le logo ancre la fédération sur son territoire. Le système forme un tout cohérent, en constante évolution, soulignant la démarche de la Fipec de travailler en étroite collaboration avec les institutionnels, les filières professionnelles, partenaires sociaux et autres organismes, à l'échelle nationale et européenne. Le logo s'accompagne d'une signature indissociable : **Transformer - Protéger - Embellir**.

La Fipec permet à des entrepreneurs d'appréhender ce qui relève du collectif de la profession et de travailler en filière. Réunis autour de valeurs communes, la convivialité, l'innovation et le savoir-faire, les adhérents parviennent à répondre ensemble aux nouvelles exigences environnementales, économiques, sociales, sanitaires et de sécurité.

Elections 2023

Christophe Coin, Consultant Services & Réseau chez AkzoNobel, a été élu Président du Groupement Carrosserie du Sipev. Déjà membre depuis près de 10 ans, Christophe Coin s'inscrit dans la continuité des axes de travail de son prédécesseur, Thierry Leclerc (BASF), *« promouvoir nos métiers auprès de la nouvelle génération, contribuer à l'évolution de la filière de la réparation-carrosserie en partageant l'information technique, règlementaire, environnementale des produits de peinture et les bonnes pratiques »*.

Jean-Marc Barki, remplace Jérôme des Buttes à la Présidence de l'Aficam. Président Cofondateur de STIKOÏA, Conseiller du Commerce Extérieur de la France et ancien Président de Feica, Jean-Marc Barki a une connaissance approfondie du marché national et européen. *« Je poursuivrai le travail engagé par l'Aficam afin de mettre en lumière l'industrie des colles, adhésifs, mastics et mousses expansives et de montrer à nos parties prenantes que nous sommes capables d'associer les PME aux grands groupes. Le monde change et nous devrons être plus innovants ensemble. »*

Guillaume Fremaux, Président de Haghebaert & Fremaux, succède à Pascal Hoareau (Onip) à la présidence du Sipev. Impliqué depuis de nombreuses années au sein du comité de direction du syndicat, du conseil d'administration et de la commission Affaires publiques de la Fipec, Guillaume Fremaux maîtrise parfaitement les enjeux de la filière pour représenter et défendre la profession. *« Plus nous éclairerons la route, par l'accès à un niveau d'information élevée (social, réglementaire, technique, économique), plus nous la sécuriserons avec l'influence, en valorisant notre expertise métier auprès des pouvoirs publics et administrations , mieux les adhérents piloteront et avanceront »*.

Le SNFORES a rejoint la fédération

snfores
SYNDICAT NATIONAL DES FORMULATEURS DE RÉSINES

Le Syndicat National des Formulateurs de Résines rejoint la Fipec, aux côtés du Sipev, de l'Aficam, de l'Afei et de l'Afcale.

Le syndicat, créé en 1979 et présidé par Axel de Lavernhe, réunit les principaux fabricants de résines synthétiques en France. Ces formulateurs et concepteurs de systèmes de revêtement conçoivent et commercialisent des produits techniques, coulés sur site, dans le domaine du bâtiment et du génie civil. Le savoir-faire de ces industriels apporte des solutions « résine » performantes, durables, esthétiques, répondant aux réglementations en vigueur.

Le syndicat regroupe 14 entreprises : RESIPOLY Mapei® Group, CPG Europe, Peintures Maestria, SOB SOLUTIONS, PPG, RCR, Sika, SEREPP, SPPM, Bostik, Boulenger, VPI, LRVision, MBCC. Elles pourront s'appuyer sur l'expertise de la fédération pour répondre à leurs enjeux.

De crises en crises… Depuis l'apparition de la pandémie mondiale, l'enchaînement d'événements inattendus a perturbé le tissu économique. Durcissement historique des conditions de crédit, redéfinition des flux d'approvisionnement après la crise des matières premières, pressions réglementaires et méfiance grandissante de l'opinion envers les entreprises… une nouvelle ère s'est ouverte. Plus que jamais, la gestion d'activité exige de combiner résilience, passion et vision de long terme.

Durabilité : les industries Fipec s'engagent

La succession sans précédent de crises a été une source intense d'inquiétude pour les acteurs de la filière… Dernière en date, la crise énergétique a fortement touché l'Europe tout en épargnant la Chine et les Etats-Unis qui ont bénéficié d'une énergie 3 à 5 fois moins chère. *« Avec une crise et des répercussions asymétriques, nous étions loin d'un choc pétrolier ou énergétique généralisé. Le risque d'un décrochage brutal de compétitivité de l'industrie française perdure »*, analyse **Alexandre Saubot**, Président de France Industrie.

Les conséquences sont collectives même si la variabilité de la part de l'énergie dans les charges est à prendre en compte au cas par cas.

Répercuter les hausses de prix et réduire la dépendance aux matières premières en tension sont essentiels à l'équilibre des entreprises.

L'énergie, facteur de succès

« Dans une économie ouverte, l'énergie est un facteur clé de succès. Si l'Europe n'est pas capable de fournir une énergie électrique décarbonée et compétitive à ses industriels face à leurs concurrents extra-européens, le déclin prendra quelques mois ou quelques années mais sera inéluctable », alerte le **Président de France Industrie.**

Même derrière nous, la crise énergétique alerte sur le poids de la dépendance qui a subitement réactualisé le débat sur un mix énergétique idéal en Europe, repositionnant les atouts du nucléaire. L'exigence du quotidien économique impose de réduire les délais de mise en œuvre des stratégies de réponses et l'expérimentation de nouvelles sources de décarbonation. Les productions bas carbone pourront alors s'envisager sans une évolution tarifaire périlleuse pour l'aval.

Proactivité des sites de production

Dans les secteurs des colles, la société Bostik s'engage sur la réduction de déchets, d'émission de CO_2 et de consommation d'énergie. Le groupe s'oriente, en outre, vers les énergies renouvelables, tout en intégrant des actions simples, comme repenser l'éclairage avec des ampoules LED.

Côté peintures, le groupe PPG s'est fixé des objectifs volontaristes à l'horizon 2030 telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la prise en compte des objectifs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

« A titre d'exemples, chez PPG en France, les consommations d'eau de rinçage, via l'installation de lignes raclées en 2020 sur le site de production de Moreuil, sont à la source d'une réduction de déchets de l'ordre de 20 %. Côté transport, tous les camions circulant entre les usines et les dépôts roulent en bio carburant depuis novembre 2022, dans le cadre du programme FRET 21 de l'ADEME. Pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux, PPG a fait appel à Anatole Chouard, vulgarisateur scientifique sur sa chaîne YouTube Chez Anatole. En 2023, près de 1 900 salariés ont participé à une session pour mieux comprendre les enjeux de la transition écologique et accélérer la prise de conscience. Nous avons aussi déployé trois ateliers Fresque du Climat auprès de 50 cadres. Trois autres ateliers sont déjà planifiés en 2024. Enfin, pour PPG, innover pour la santé et l'environnement passe par la recherche permanente de formulations à empreinte carbone réduite ».

Pascal Tisseyre, Directeur général de PPG et Administrateur de la Fipec. Le bilan de PPG illustre les stratégies des industries de la Fipec, qui suivent les mêmes trajectoires.

Réindustrialiser en misant sur **l'économie verte**

Avec l'inflation et les dépenses publiques, accélérer la réindustrialisation par l'industrie verte est le troisième grand défi 2023 du Gouvernement. Le Président de la République l'a réaffirmé le 11 mai dernier lors de l'événement « Accélérer notre réindustrialisation », qui a réuni à l'Elysée les acteurs de l'industrie française.

« L'indépendance industrielle et la souveraineté sont les nouveaux leitmotivs de la politique mondiale.../... Ce mouvement se conjugue avec une accélération de la crise climatique qui nous oblige à décarboner rapidement notre industrie et à bâtir sans délai une industrie verte pour le futur »... justifie **Bruno Le Maire** qui a porté la loi industrie verte, promulguée le 23/10/2023. L'ambition est de placer la France en tête des nations décarbonées européennes, avec la condition impérative de son indépendance énergétique.

« L'industrie française de 2030 devra être décarbonée, respectueuse de la biodiversité, numérisée et transformée. C'est ce défi que nous allons relever en renforçant la filière bois, la décarbonation de la filière ciment, plus globalement la filière construction hors site, la filière chimie, qui doit se transformer mais dont on ne peut pas se passer, la filière électronique, hydrogène, batteries, capture de carbone qui doit émerger », a déclaré le **Président de la République.**

L'innovation industrielle verte sera soutenue par France Relance, des faveurs fiscales, dont la baisse de 8 Md€ des impôts de production sur deux ans, décidée dans le précédent projet de loi des finances (2023). Les financements sont principalement puisés dans les 54 milliards d'euros du plan France 2030 et l'épargne, dont le niveau a rarement été aussi élevé.

5 chantiers pour décarboner, former, qualifier, financer

5 chantiers concomitants, pilotés par un binôme parlementaire / chef d'entreprise, ont été lancés autour de 5 leviers : la fiscalité, la simplification de la réglementation, les modalités de production, le financement et la formation aux métiers de l'industrie verte. Ils visent à accélérer la dynamique de la transition environnementale engagée par les industries françaises, à préserver leur compétitivité et à favoriser leur rayonnement international.

« Les industriels ne nous disent pas particulièrement qu'il manque de l'argent, ils nous disent qu'il y a beaucoup de freins réglementaires et de pratiques que nous pouvons changer. Nous essayons de jouer plus sur la culture que sur les financements », explique-t-on à **Bercy**.

29 propositions ont été formulées, inspirées par 300 auditions menées sur le terrain et 138 contributions écrites, dont celles de la Fipec et de quelques-uns de ses partenaires (ACDV, FEBEA, FHER, France Chimie, Medef, Mobilians).

La synthèse en est faite dans un rapport paru en avril 2023 et préfacé par les trois maîtres d'œuvre : Bruno Lemaire, Roland Lescure, Ministre délégué chargé de l'industrie, et Guillaume Kasbarian, Président de la Commission des Affaires Economiques.

L'objectif ultime est de faire à nouveau progresser la part de l'industrie dans la richesse nationale, après une chute de 10 points en 20 ans (10 % en 2023), qui a fortement contribué à la perte de 2 millions d'emplois depuis 30 ans dans la filière.

Roland Lescure à la table ronde de la Journée Fipec 2020 « Relancer l'industrie en France, concilier l'inconciliable ? »

Pour Emmanuel Macron, la réindustrialisation de la France est une bataille économique, politique, territoriale et géopolitique. Il entend la remporter en menant plusieurs fronts : une vraie politique de compétitivité ; une politique industrielle européenne avec une nouvelle doctrine et logique de soutien ; une stratégie territoriale.

Etat et collectivités locales : rouage essentiel des relocalisations

Interviewé pour *L'Essentiel* en juillet 2020, **Guillaume Kasbarian** soutenait déjà l'accélération des relocalisations qu'il plaçait parmi les enjeux à relever d'urgence pour la reprise. Il définissait les conditions d'un *« green deal »* d'avenir, en ligne avec la loi industrie verte.

Les annonces d'Emmanuel Macron concrétisent cette approche en défendant une politique macroéconomique de constance pour préserver la compétitivité : tenir la ligne des baisses d'impôts, offrir de la visibilité aux industriels avec une électricité décarbonée à des prix compétitifs, déployer la production souveraine d'énergie décarbonée.

Le deuxième levier est l'emploi, la formation et l'orientation vers les métiers de l'industrie, qui s'inscrit, lui aussi, dans cette logique de territoire et de filière. Le troisième levier vise l'accélération de la dynamique de France 2030. Le quatrième porte sur les territoires en privilégiant l'accélération. *« C'est une question de rythme. Les délais administratifs pour le lancement de projets industriels doivent être amenés à 9 mois garantis en traitant les sujets administratifs dans leur globalité via une équipe projet »*.

Sur ces bases, la nouvelle stratégie nationale bas carbone (SNBC) de la France, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et la stratégie nationale de la biodiversité, ont été annoncées fin juin.

PLANÈTE INDUSTRIE

3 QUESTIONS À

Fipec Spécial Covid-19

Guillaume KASBARIAN

« L'industrie a démontré une capacité évidente de mobilisation »

Loi pour « une industrie à zéro émission nette » : riposte européenne à l'IRA

L'Inflation Reduction Act américain prévoit le versement de 430 milliards de dollars de subventions aux industries vertes. L'effet pervers de ce séduisant dispositif est la fuite des cerveaux et des capitaux vers l'eldorado transatlantique. Pénalisant les secteurs d'avenir européens, ce plan doit être contré. Au même titre que les subventions de la Chine aux technologies propres qui restreignent, par ailleurs, l'accès des entreprises européennes à son marché.

A armes égales

L'UE rééquilibre les forces en formalisant sa réplique avec la loi pour « une industrie à zéro émission nette », assortie d'un budget de 350 milliards d'euros.

Pour **Thierry Breton**, Commissaire européen, cette proposition de règlement, initiée il y a 5 ans face au contexte environnemental et géopolitique, entend relever les défis en s'appuyant sur la notion de proximité de l'industrie et de réappropriation des territoires. Il fait entrer la transition verte en phase d'exécution, vise à réduire la dépendance aux matières premières, à adapter les règles de concurrence et à maîtriser les chaînes de valeurs. *« Les crises successives nous ont notamment montré l'importance stratégique de certains secteurs comme la chimie »*.

Le texte fixe ainsi les objectifs pour une technologie européenne propre d'ici 2030. Il pointe les investissements vers des projets stratégiques sur toute la chaîne d'approvisionnement et envisage *« une aide ciblée pour les installations de production au sein des chaînes de valeur »*. L'assouplissement des procédures liées aux aides d'Etat et des *« modèles simples d'allègement fiscal »* devraient renforcer l'attractivité du dispositif européen.

« Le décalage post IRA américain a permis une resynchronisation pour déployer ce qui a été décidé et accélérer des financements massifs », selon **Emmanuel Macron**.

Parallèlement, la France défend l'étiquetage carbone et environnemental, idéalement au niveau européen, pour placer le consommateur en position de choisir, considérant le carbone score comme une incitation au changement. En contrepartie, l'agenda prévoit une réciprocité avec une taxe carbone aux frontières, des réglementations sectorielles et des clauses miroirs rééquilibrant les distorsions de concurrence.

Les aides et les politiques d'achat des pays membres doivent cibler les projets porteurs pour le climat et pour l'Europe, récompenser les entreprises vertueuses avec le label Triple E. A partir de juillet 2024 en France, la commande publique responsable sera privilégiée.

Décarbonation : allier résilience opérationnelle et projection stratégique

La Fipec fait la démonstration de sa stratégie de décarbonation avec le bâtiment. Elle participe à l'effort général de l'industrie en menant des actions qui visent notamment à valoriser la contribution de la chimie dans la décarbonation de la construction et de la rénovation.

Dans les contrats du Comité Stratégique de Filière (CSF) Chimie et matériaux ainsi que du CSF Industries pour la Construction dont elle est signataire, la Fipec pilote un projet structurant. Son objectif est d'atteindre et de renforcer les ambitions de décarbonation du secteur de la construction et de la rénovation grâce à la chimie de formulation.

Dans ce projet inter-filières, la Fipec a initié trois actions : la stimulation de la rénovation globale ; l'accélération du développement de produits recyclés et de produits biosourcés ; la valorisation des bénéfices environnementaux des produits de la chimie du bâtiment.

Stimuler la rénovation globale

S'attaquer aux passoires thermiques, qui représentent 6,6 millions de logements en France, constitue une initiative majeure pour améliorer l'efficacité énergétique du bâti français. La Fipec participe au développement d'une expérimentation pilote d'éradication des passoires thermiques. Ce projet établira un état des lieux, définira des objectifs de rénovation et un plan d'action financier et industriel. A l'issue de l'expérimentation, des préconisations seront formulées favorisant la rénovation énergétique.

« Les échanges avec des représentants de l'Etat, avec Benoît Bazin, PDG de Saint Gobain et Pierre-Etienne Bindschedler, PDG de Soprema, président et vice-président du Contrat Stratégique de la Filière - Industries pour la Construction, ont permis d'avancer. Le projet ambitionne d'éradiquer les passoires thermiques dans les 10 années à venir, avec la mise en place d'une zone prioritaire d'expérimentation sur le Résidentiel collectif et individuel. Concrètement, il s'agit d'identifier les zones à traiter, de définir un cadre permettant d'accélérer la mise en place des travaux nécessaires à la décarbonation des bâtiments », décrit **Philippe Boussemart** (Directeur Général de Sto France), Administrateur Fipec et Président du Groupement Mur Manteau.

« Le projet ambitionne d'éradiquer les passoires thermiques dans 10 ans »

***Philippe Boussemart** (Sto France)*
Administrateur Fipec et Président du Groupement Mur Manteau

Accélérer le développement de produits recyclés et biosourcés

Sur le biosourcé, la fédération a publié en 2022 un référentiel technique pour les peintures, lasures et vernis à base aqueuse. Il oriente les artisans et acheteurs publics sur les procédures d'achat par une meilleure identification des solutions effectivement biosourcées. Ce référentiel a vocation à s'étendre à d'autres catégories de produits.

Sur le recyclage, le Sipev mène une étude en concertation avec les services de l'Etat pour accélérer le recyclage des fonds de pots de peinture. Cette étude permettra d'identifier les principales substances classées, qui sont un frein au recyclage, et de définir un protocole expérimental de récupération des déchets et de traitement, en vue d'obtenir une sortie de statut de déchets.

« Les adhérents sont accompagnés dans leur projet de décarbonation sur deux axes principaux, le biosourcé et le recyclage »

Thierry Jeannette *(Cromology), Président de la Commission Environnement de la Fipec.*

Valoriser les bénéfices environnementaux des produits de la chimie du bâtiment

La Fipec a mené une étude avec le cabinet EVEA afin d'objectiver l'apport environnemental des produits biosourcés par rapport aux produits conventionnels. Elle a confirmé le bénéfice des produits biosourcés sous l'angle de l'analyse du cycle de vie. Pour certains d'entre eux, un gain jusqu'à 20% a été constaté sur l'indicateur « changement climatique ».

« Dans nos discussions interprofessionnelles et politiques, les données chiffrées donnent l'appui indispensable à notre argumentation. Elles aident à la compréhension de nos industries et légitimisent nos positions. Leur force grandira avec notre capacité à analyser les bénéfices environnementaux des produits de la chimie », **Gilles Richard**, Délégué Général de la Fipec.

Les produits biosourcés réduisent leur empreinte carbone de 5 à plus de 20%, étude Evea, mandatée par la Fipec. Résultats disponibles sur fipec.org.

Passer de l'intention **à l'action**

Tout un écosystème opérationnel et financier a été mis en place pour atteindre les objectifs du plan national de sobriété énergétique. En apportant une meilleure connaissance des dispositifs d'accompagnement existants, la Fipec guide ses adhérents.

Le plan national de sobriété énergétique du Gouvernement entend réduire la consommation d'énergies fossiles en France de 10% à l'horizon 2024 (base 2019) et 40% d'ici 2050, date limite pour atteindre la neutralité carbone. En 8 ans, elle doit franchir la même marche qu'au cours des 30 années passées.

Selon Matignon, plus de la moitié des mesures envisagées sont à la main des entreprises, un quart dépendent des collectivités territoriales et un quart, des ménages. Tous les secteurs sont concernés, à commencer par les plus gros contributeurs : transports (32% du total en 2022), agriculture (20%), énergie (12%). L'industrie (18%) et le bâtiment (16%) représenteraient respectivement 25% et 20% de l'effort.

Tout un écosystème d'accompagnement opérationnel et financier se met en place. Fonds spéciaux (France 2030, SGPI, SGPE, MaPrim Rénov, Plan Climat 2020...), contrats stratégiques de filière via le CNI, chantiers de France Nation Verte, Loi Industrie Verte, agences publiques (Ademe, BPI France, chambres des Métiers, de Commerce et d'Industrie)... La Fipec guide ses adhérents en balisant leurs parcours. Une meilleure connaissance des dispositifs de réduction et d'encadrement des prix aide l'entreprise à sécuriser et diversifier ses achats d'énergie. Elle donne également accès au soutien ad hoc selon son profil de consommation et à des mesures d'effacement.

« Les solutions de financement déclinent ce que permettent les textes européens. Nous sommes les premiers en Europe avec un dispositif de simplification des aides, la mise en synergie des réseaux de l'Etat, des collectivités locales et des acteurs économiques, la mobilisation des épargnes privées », a expliqué **Emmanuel Macron** aux industriels invités à l'Elysée.

Les dispositifs mis en place ont couvert la phase d'audit et s'emploient à la mise en œuvre du plan d'actions. Ils visent la massification et la diversification des achats d'énergie, la réduction des consommations sans contrainte sur la production et amorcent l'auto-production partielle d'énergie. L'étape 2050 est plus ambitieuse et appelle à des changements de fond.

Une journée d'information Fipec a fait intervenir les experts de la chimie de la DGE pour présenter les outils d'aide au financement dédiés à la transition écologique et énergétique. Ils ont en particulier manifesté leur soutien au développement de la filière biosourcée dans le cadre de France 2030. L'intervention du coordinateur national des stratégies d'accélération « Recyclabilité » et « Biosourcés » de la BPI s'est avérée une mise en relation très opérationnelle pour les adhérents en recherche de financement.

DGE DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

bpifrance

Une meilleure connaissance des dispositifs de réduction et d'encadrement des prix aide l'entreprise à mieux gérer et sécuriser ses achats en énergie.

« La transition se fera grâce à l'intelligence collective et à l'implication des territoires »

Géopolitologue, prospectiviste, Présidente du GIEC des Pays de la Loire et co-fondatrice du Grand Défi des entreprises pour la planète, Virginie Raisson-Victor alerte sur l'état d'urgence et appelle à une transformation en profondeur et rapide des modèles de production, consommation et gouvernance.

Vous êtes co-fondatrice du Grand Défi, quel a été votre déclencheur ?

Mes missions au sein du GIEC des Pays de la Loire m'ont d'abord fait réaliser le besoin d'accélérer la transformation de notre économie. Puis, mon travail auprès des entreprises m'a convaincue de les associer à cette dynamique. Car si environ la moitié ont réalisé leur bilan carbone, la prise de conscience de l'urgence à agir doit progresser. Nous n'avons que quelques années devant nous pour infléchir la courbe, rappelle le GIEC. Et plus nous attendrons, plus la trajectoire sera difficile à corriger. Par ailleurs, le cap de stabilisation des émissions carbone visé pour 2050 ne sera atteint que si nous agissons de façon systémique. Il importe donc que les entreprises agissent sur le scope 3 de leur empreinte. A cette condition, nous opérerons une mutation en profondeur d'un système économique qui, certes, a eu ses vertus mais qui, désormais, est contre-productif. Les limites planétaires changent la donne et imposent de revoir ensemble notre outil productif et nos façons de consommer. Deux processus interdépendants ont été enclenchés : le premier, auquel participe le Grand Défi, vise à accélérer les changements à opérer. Le second invite à repenser notre modèle économique sur la base de l'intérêt général.

Dans cette logique, vous soutenez le *Green Deal* ?

À l'échelle mondiale, le *Green Deal* est certainement exemplaire et montre que l'Europe s'est réellement emparée des enjeux climatiques et d'épuisement des ressources. Il faut s'en réjouir.
Cependant, si de nouvelles règlementations sont impératives pour donner un cadre et des objectifs à l'échelle de l'UE, la méthode - très descendante - qui repose principalement sur des contraintes, ne suffira pas. Pour réussir, le *Green Deal* doit aussi permettre aux parties prenantes, dont les entreprises et acteurs locaux, de s'approprier l'objectif et l'ambition des changements à opérer, puis d'être eux-mêmes co-auteurs des solutions à mettre en œuvre localement. Le principe de subsidiarité, sur lequel repose la construction européenne, est même indispensable. Les acteurs se projettent mieux à l'échelle du territoire, ils se connaissent et peuvent interagir. La gouvernance territoriale et l'intelligence collective sont des leviers décisifs pour la transition mais aussi pour dépasser des plafonds de verre comme la peur de perdre en compétitivité ou la culture de l'acquis.

Comment changer l'approche de la société, pas seulement celle des entreprises mais également celle de l'administration par exemple, pour coconstruire les projets de transformation ?

Effectivement, en même temps que les entreprises, les règles, notamment administratives, doivent évoluer pour faciliter les transformations et non pas les ralentir, comme on peut parfois le constater.
Si la résistance au changement reste souvent de nature politique ou liée à l'intérêt particulier des actionnaires, elle peut aussi procéder de l'obsolescence de la règlementation ou de l'inadaptation de la législation nationale aux situations locales ou sectorielles. Or, l'ampleur des transformations à mener s'accommodent mal de l'inertie administrative et de ce millefeuille de contraintes. Il est donc important que le cadre règlementaire intègre à la fois la donne environnementale et l'urgence d'agir. C'est aussi l'idée du Grand Défi, d'avancer sur tous les fronts, pour accélérer le processus de transition en évitant l'écueil du triangle de l'inaction où chacun dépend de l'autre et s'attend pour se lancer.

D'autres prérequis sont-ils nécessaires à la transformation ?

J'en vois au moins deux. Le premier, c'est la formation, afin que salariés, citoyens, consommateurs ou décideurs, appréhendent la nature systémique des enjeux. La complexité impose de pouvoir agir à tous les étages et de veiller à l'équité des changements. Il est essentiel de bien saisir toutes les dimensions des enjeux environnementaux. Le deuxième prérequis est le recours à la science au moment des arbitrages pour éclairer les choix sur la base de données objectives. Car le développement des réseaux sociaux et l'instantanéité de l'information tendent à exposer la décision aux jeux d'influences politiques et subjectives. A leur tour, les visions partisanes exposent au risque de soumettre la décision à des intérêts particuliers. La science peut contribuer à l'éviter.

Bascule réglementaire : du changement de paradigme à l'accélération des mutations

Faut-il y voir une conséquence du confinement, de la succession depuis 4 ans des crises économiques et géopolitiques ?... Les ressorts sont, sans nul doute, plus complexes mais une transformation bien réelle s'opère à divers niveaux de notre société. Les repères, notamment réglementaires, sont en train d'évoluer en profondeur.

De l'approche risque à celle du danger : tour d'horizon d'un changement de paradigme

La prise de conscience environnementale et le changement des états d'esprit poussent le législateur national et européen à délaisser la notion de risque. Ils considèrent dorénavant les activités sous la seule approche du danger. L'accélération des réformes réglementaires sort un peu plus les industriels de leur zone de confort. Ils sont amenés à revoir leurs schémas de référence pour s'adapter.

Le *Green Deal*, à l'initiative du dispositif réglementaire environnemental européen, donne le La à une industrie chimique qui doit sans cesse justifier ses choix, notamment dans la formulation de ses produits.

Les industriels de la chimie de formulation doivent être garants de la sécurité de leurs produits. Cette sécurité passe par l'évaluation du risque des substances de la formulation en tenant compte de leur utilisation et donc, de leur exposition.

La pression est forte pour l'industriel, côté consommateur et législateur, pour s'affranchir constamment des substances les plus préoccupantes. Un changement d'approche se dessine dans les textes issus du *Green Deal* où l'évaluation du risque cède la place à la prise en compte du seul danger des substances.

Cette approche est certes contraignante pour les industriels, d'autant qu'ils dépendent des fournisseurs de matières premières, mais elle peut surtout mettre en péril l'existence de certains produits. Un calendrier de mise en application approprié doit être établi pour permettre à des produits indispensables de perdurer. L'industrie va dans le sens du progrès, seule réponse véritable aux enjeux de la durabilité et d'innovation.

C'est grâce à une feuille de route clairement définie et mobilisant tous les acteurs de la chaîne, que l'industrie sera actrice du changement.

Le *Green Deal* passe un cap

La fédération et ses partenaires, professionnels et institutionnels, français et européens, sont des acteurs incontournables de la chimie durable. Les innovations sont stimulées par les enjeux climatiques, sanitaires, énergétiques et environnementaux à relever. Prenant appui sur ses adhérents, la Fipec déploie ses services d'information, d'expertise et d'aide pour soutenir la chimie durable dans le respect d'un cadre réglementaire en perpétuelle évolution.

Pour autant, l'ensemble des industriels appelle à une simplification et à une rationalisation des processus réglementaires pour rendre plus efficace les efforts de la profession en faveur de la chimie durable dans un contexte où le *Green Deal* donne le ton d'un changement de paradigme. Le principe de prévention est renforcé et oblige l'industriel à se faire le porte-voix des conséquences pratiques engendrées.

Risque ou danger : de quoi parle-t-on ?

La référence réglementaire est ainsi passée du risque, qui repose sur le niveau d'exposition, au danger. Pour l'expliquer, CEPE utilise la métaphore du lion. *« Si vous entrez dans une pièce où un lion est en liberté, il y a danger car l'exposition est forte. Si le lion est en cage, il reste dangereux mais le risque est très faible car il n'y a pas d'exposition importante au danger. Sous le nouvel angle de vue du législateur, le lion peut être en cage et bien gardé, il reste potentiellement dangereux »*, explique **Christel Davidson**, Déléguée Générale CEPE.

Les amalgames et mécompréhensions des mécanismes de changements climatiques alimentent la pression d'une part de la société, de consommateurs, de médias ou d'ONG. Leur exigence de produits plus verts et plus durables pourrait faire croire qu'il n'existe qu'une chimie verte avec une définition claire. En réalité, elle se construit à mesure que les industriels avancent dans la transition écologique.

Innover et défendre les substances clés de l'industrie

Ces changements de paradigme génèrent de nouvelles règles qui raisonnent dorénavant par groupe de substances. Les restrictions en cours sont pensées par famille de substances et non individuellement. Le nombre d'interdictions de substances va s'intensifier et la cadence, s'accélérer.

« Nous devons être prêts à défendre les substances clés pour nos industries, sur la base de données quantitatives solides.

Dans cette perspective et avec CEPE à ses côtés, l'action d'envergure de la Fipec doit se poursuivre, en France et auprès des représentants nationaux au sein de l'Union européenne ».

Le Chef de l'Etat, considérant que l'Europe doit changer de logique de soutien et assumer une nouvelle doctrine de sécurité et de cohérence économique, se montrait encourageant en mai dernier. *« .../... Ce que nous sommes en train de faire et que nous devons intensifier, c'est d'assumer le fait qu'on ne veut pas simplement être un marché vert, mais produire vert sur notre sol. Et donc on a déjà passé beaucoup de réglementations en Europe, plus que tous les voisins. On est devant, en termes réglementaires, les Américains, les Chinois ou toute autre puissance au monde. On s'est donné les objectifs 2050, 2030 pour décarboner, réduire les phytos, etc. J'appelle à la pause réglementaire européenne. Maintenant, il faut qu'on exécute. Il ne faut pas qu'on fasse de nouveaux changements de règles parce qu'on va perdre tous les acteurs. Donc on a besoin de stabilité. Maintenant, il faut accélérer sur les déploiements parce que sinon, le risque qu'on court, c'est au fond d'être les mieux disant en termes de réglementation et les moins disant en termes de financement.../... »*, avait-il déclaré.

En restant proactif et positif, l'élaboration du *Green Deal* se présente aux industriels comme une opportunité d'innover autour de concepts de durabilité et d'éco-conception.

« L'action d'envergure de la Fipec doit se poursuivre en France et auprès des représentants nationaux au sein de l'Union européenne »

Christel Davidson,
Déléguée Générale CEPE

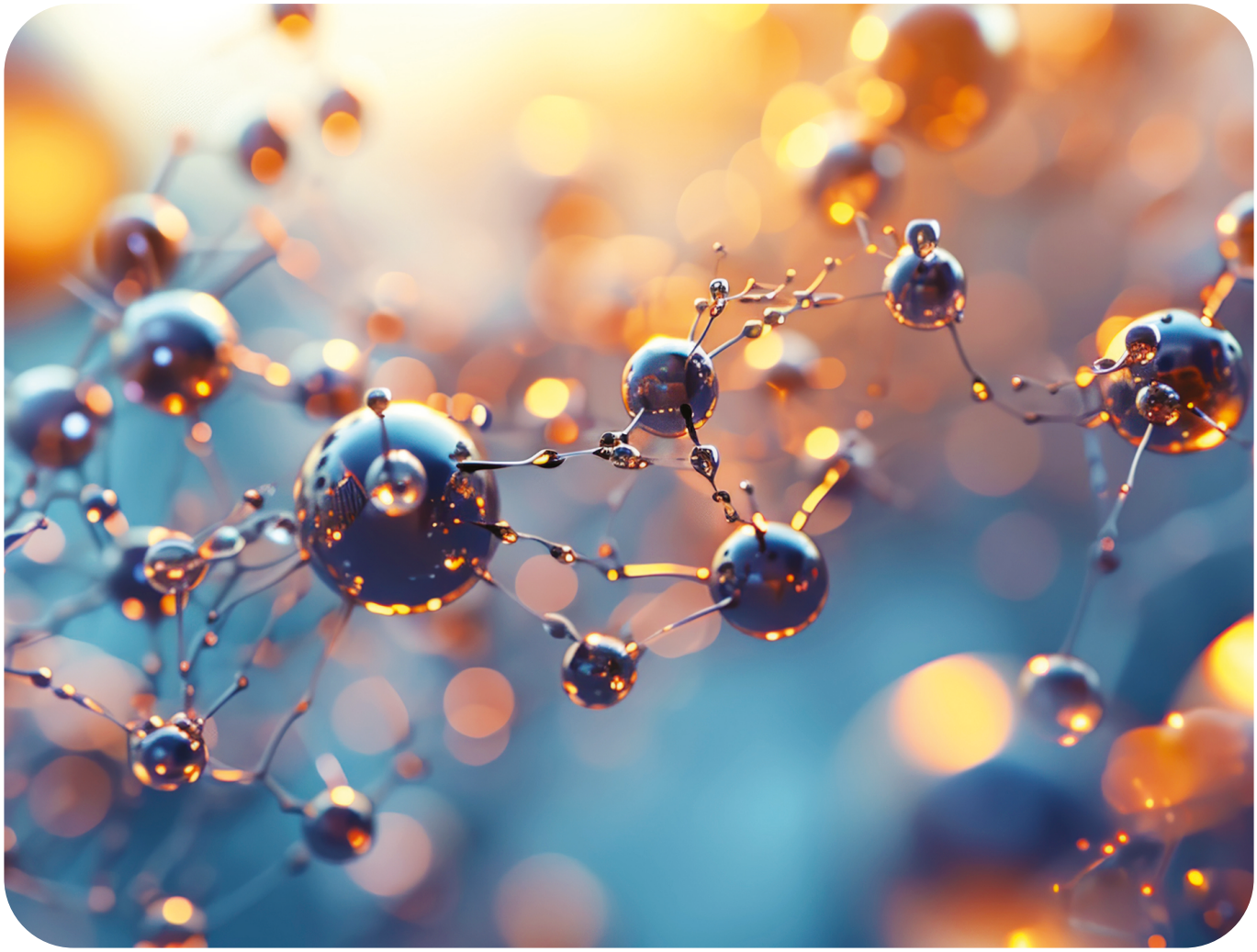

Green Deal et stratégie de la Chimie Durable, l'expression du nouveau paradigme

En Europe, les nouveaux préceptes du *Green Deal* s'appliquent aux industries de la Fipec via la Stratégie de la Chimie Durable. En campant l'industriel en catalyseur du changement, elle en fait un acteur essentiel de la transition écologique.

La logique règlementaire, qui vise à rendre la fabrication, la distribution et la consommation de produits plus durables et circulaires, s'applique à tous les niveaux.
Les substances sont vues à travers le prisme de leur groupe et non plus individuellement. Mais elles ne sont pas les seules à faire l'objet de réformes.
Les informations à communiquer aux utilisateurs - dont les consommateurs - augmentent avec l'obligation de garantir transparence et facilité d'accès.
La volonté marquée est l'application des mêmes réglementations sur les produits fabriqués sur le sol européen et ceux importés et vendus en France, notamment via des plateformes de vente en ligne.
Globalement, la réglementation veut encadrer le réemploi, les consignes de tri, la prévention et le recyclage tout en renforçant les exigences sur les emballages et leur déchets. Au cœur du dispositif, la lutte anti-plastique traduit bien la volonté d'établir des concepts d'éco-conception et d'économie circulaire. Cette prise de conscience dépasse les frontières de l'Europe avec les négociations en cours sur un traité mondial mettant fin à la pollution plastique.

La tentaculaire stratégie de la Chimie Durable et du *Green Deal*

Conception, emballage, utilisations, déchets... toutes les strates d'un produit sont soumises à la réglementation.
REACh (substances chimiques) se durcit au fur et à mesure des nouvelles restrictions, même si on assiste à un report de révision du texte fondateur. La révision du règlement CLP (classification et étiquetage) s'achève avec des impacts, pour certains largement sous-estimés, pour nos industries. Le règlement général sur l'éco-conception pour des produits durables (ESPR), pierre

angulaire du paquet réglementaire sur l'économie circulaire, va venir réhausser les exigences tout au long du cycle de vie des produits et étendre le périmètre des produits éco-conçus. Il s'accompagnera du passeport numérique de produit obligatoire, véritable fiche identitaire digitale. Il informera probablement sur l'origine, la composition, les options de réparation et de démontage des produits et la recyclabilité des composants. Dans la construction et le bâtiment, le concept de *sustainable design* s'applique en vue d'une empreinte environnementale neutre des habitations, tout en veillant à la santé et au bien-être des occupants. Le *Fit for 55*, avec son paquet de 12 propositions législatives, confirme l'intention de la Commission européenne, partagée par la France, de placer l'Europe à l'avant-garde du combat climatique.

Cohérence entre les réglementations, françaises et européennes, réalisme des conditions d'application, sont à la source des enjeux. Le changement est en marche, les défis ne pourront être relevés que collectivement et raisonnablement.

Les fédérations font cause commune

La Fipec poursuit son travail en filière, qu'il s'agisse de questions réglementaires, d'initiatives métiers ou d'actions opérationnelles communes.

Mener des réflexions sur des sujets transversaux et formaliser des positions communes sont le sens des travaux de la Fipec et de ses cinq syndicats. D'envergure nationale et européenne, ils sont engagés en réseau avec des fédérations filières et métiers.

En France, la Fipec collabore régulièrement avec la FHER, dans le secteur des détergents, et la FEBEA, dans les cosmétiques. Les trois filières partagent les problématiques de la chimie de formulation et suivent la voie de la chimie du végétal, dans le cadre notamment de leur adhésion à l'ACDV. Les collaborations avec la FFB et la CAPEB œuvrent à la valorisation des métiers et la généralisation des bonnes pratiques d'application.

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment

association Chimie du Végétal

FHER FÉDÉRATION HYGIÈNE & ENTRETIEN RESPONSABLE

FEBEA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE LA BEAUTÉ

FFB FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

En Europe, la réglementation est au cœur des sujets, en particulier autour de REACh et CLP, avec la Feica pour les colles, adhésifs et mastics, et EuPIA pour les encres d'imprimerie.

Les utilisateurs en aval se retrouvent également au sein de leur plateforme de coordination (DUCC) pour mettre en avant les impacts et enjeux des utilisateurs en aval.

EuPIA

FEICA®

Le biosourcé, à la portée des consommateurs

Evolution majeure dans l'industrie, l'essor du biosourcé traduit le niveau de compréhension et de réaction des acteurs de la chimie de formulation face aux nouvelles attentes des clients. Ce changement de paradigme, qui s'inscrit dans le *Green Deal*, arrive à maturité avec une offre de plus en plus large et accessible aux industriels en aval, aux professionnels applicateurs et aux consommateurs.

La chimie du végétal porte la dynamique d'un nouveau modèle de production, responsable, durable et économiquement performant. La fabrication de produits moins émetteurs, des procédés plus durables, répondent à l'enjeu de décarbonation de l'industrie et des transports, de stockage de carbone atmosphérique, de protection sanitaire et environnemental.
Economie circulaire, réduction de la dépendance au pétrole, reconception des intrants en faveur de l'agroécologie… sont autant de leviers qui constituent un potentiel de développement économique important pour les biotechnologies industrielles.

Voie royale vers la transition environnementale

« Changer, innover, être créatif, s'inspirer du grand écosystème de la nature offrant de multiples opportunités »… La chimie du végétal rejoint le concept d'économie bleue de **Gunter Pauli**, invité de la Journée Fipec 2022. Il prône une économie circulaire et durable, inspirée et puisée de l'existant. *« L'économie bleu ne recycle pas, elle régénère ! Elle réconcilie écologie et économie au service du bien commun »*.

Gunter Pauli, expert en économie bleue, invité de la Journée Fipec 2022

Fabrice Santamaria (Unikalo), adhérent Sipev et administrateur de l'ACDV, témoigne de cette approche et constate que *« nos entreprises créent de la valeur avec le biosourcé et agissent en faveur de la pérennité environnementale et économique. Elle traduit notre capacité à vivre en harmonie avec notre environnement, tout en soutenant une croissance technologique et responsable »*.

> **« Nos entreprises créent de la valeur avec le biosourcé et agissent en faveur de la pérennité environnementale et économique »**
>
> ***Fabrice Santamaria** (Unikalo),*
> *Adhérent Sipev et Administrateur de l'ACDV*

Fortement engagés en faveur de la transition environnementale, plusieurs fabricants de revêtements, d'encres ou de colles ont choisi la voie du biosourcé et investissent dans des programmes de recherche depuis 20 ans déjà. Cette démarche visionnaire permet aujourd'hui d'atteindre la phase d'industrialisation et de multiplier les réponses biosourcées aux clients et utilisateurs industriels, professionnels et particuliers.
Les adhérents de la Fipec ont l'appui de la Commission Environnement et son Président, **Thierry Jeannette** (Cromology). Le sujet est prioritaire et a justifié la création d'un GT dédié. *« La première étape de notre travail a été de définir la norme à utiliser pour mesurer les teneurs en biomasse dans les produits et d'établir des seuils minimaux par catégorie. Cette base scientifique est fondamentale pour donner un cadre de référence à la qualification des produits biosourcés. Selon la disponibilité et l'origine des matières premières biosourcées, les avancées technologiques et attentes du marché, ces seuils seront périodiquement revus.*
L'objectivation de la valeur environnementale suit, en comparant l'analyse du cycle de vie de produits biosourcés et conventionnels.

La récente publication d'une étude EVEA, mandatée par la Fipec, sur les performances environnementales des produits biosourcés, confirme la pertinence de ce choix stratégique et encourage à étendre nos travaux à d'autres familles de produits de la chimie de formulation ».

La France a une carte à jouer : la filière se mobilise

Les produits biosourcés font une entrée remarquée dans les filières industrielles et progressent dans la grande consommation sur des produits du quotidien.
Cette percée résulte des efforts conjugués de toute la chaîne de valeurs représentée par l'ACDV, par les organismes professionnels, dont la Fipec, et soutenue par Bioeconomy for Change et la DGE (Direction Générale des Entreprises) du Ministère de l'économie.
La technologie du biosourcé est reconnue par les pouvoirs publics comme une filière française cruciale pour l'avenir de la chimie française. Elle est soutenue par la stratégie d'accélération « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – carburants durables » lancée dans le cadre du 4e programme d'investissements d'avenir (PIA4) et du plan France 2030. 420 millions d'euros sont alloués entre 2021 et 2026 pour accélérer et industrialiser l'innovation.
Parallèlement, les premiers référentiels, les sites et plateformes en ligne, les interventions publiques des experts, les actions pour favoriser la prise en compte des produits biosourcés dans la commande publique, facilitent désormais la mise en relation entre les producteurs et les consommateurs. De plus en plus visibles et répondant à des attentes de consommation, ils intègrent nos modes de vie.

Conférence au Salon des Maires expliquant aux élus et administrations territoriales les bénéfices des produits biosourcés pour décarboner les collectivités.

www.agrobiobase.com, **plateforme pour sourcer et évaluer les produits biosourcés, est une réponse à l'expérimentation d'achats publics préférentiels de peintures biosourcées.**

Selon une étude de l'IFOP mandatée par l'ACDV, la demande des produits biosourcés est croissante chez le consommateur final. La filière industrielle, avec une forte implication de la Fipec, favorise une réponse à ces attentes en structurant l'offre et l'information associée.
La Fher et le Sipev se sont rapprochés pour donner plus de visibilité aux produits biosourcés de la détergence et des peintures, sur la base du référentiel établi.

FRANCE 2030

Stratégie d'accélération pour les produits biosourcés

Dans son éditorial du rapport de la Stratégie d'accélération, Barbara Pompili, l'ancienne ministre de la Transition écologique et Agnès Pannier-Runacher, alors ministre déléguée chargée de l'Industrie, soulignaient l'imbrication entre développement d'une nouvelle filière, accompagnement d'acteurs innovants, performance environnementale et compétitivité, qu'illustrent ces technologies. Elles sont identifiées comme un levier d'attractivité pour la filière chimie, en montrant combien leurs innovations et leurs métiers offrent des opportunités riches et diversifiées pour développer tous les talents.

« Forte d'une recherche en innovation de pointe, de ressources en biomasse disponibles et d'une filière agricole clé pour disposer de ces ressources, d'industriels leaders en Europe ainsi que d'un tissu de start-ups et PME dynamique, la France dispose d'une carte à jouer pour être un acteur significatif des produits biosourcés durables au niveau européen ».

Les experts de la Fipec sur le terrain

CONGRÈS BIOCIDES LYON

Nancy Sauvan est intervenue au Congrès Biocides en octobre dernier à Lyon. En tandem avec la Fher, elle a fait le point sur les cadres réglementaires français et européens autour des impacts et allégations environnementaux. Evènement annuel, ce congrès s'adresse à tous les professionnels qui ont besoin de s'informer et se former sur la réglementation des substances actives biocides et des produits biocides en France et en Europe.
La dernière édition a réuni près de 300 personnes, représentant près de 200 entreprises venues de 9 pays.
La prochaine édition aura lieu en octobre 2024.
Inscription :
www.congres-biocides.com

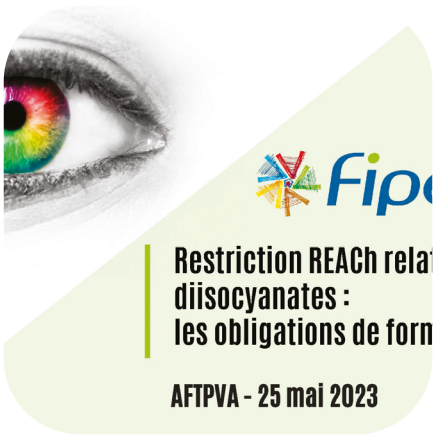

Référents sur les sujets réglementaires, les permanents de la Fipec interviennent régulièrement auprès des adhérents de l'AFTPVA, qui regroupent les experts techniques de la chimie de formulation. En 2023, deux actualités européennes, qui ont modifié les règles sur les emballages et la manipulation de produits, ont invité la Fipec à faire le point. Le règlement CLP introduit de nouvelles obligations d'étiquetage avec ses ATP et révisions en cours. La mise en œuvre de la restriction REACh relative aux diisocyanates a instauré une obligation de formation pour les industriels et professionnels utilisant des produits contenant des diisocyanates, à compter du 24 août dernier.

A consulter : la plateforme de formation en ligne « *Safe Use of Diisocyanates* », créée par les industriels de la filière diisocyanates.

eurocoat 2024
Salon & Congrès Internationaux
Dédié à la production et la formulation de peintures, vernis, encres, colles et adhésifs

La Fipec est partenaire d'Eurocoat Paris 2024, l'événement international dédié à la production et la formulation de peintures, vernis, encres d'imprimerie, colles et adhésifs. Elle interviendra dans le cadre du congrès organisé par l'AFTPVA, les experts techniques des industries de formulation, au coeur du salon.
Avec le cabinet Orr & Boss, la fédération interviendra à la conférence « *Marché mondial des revêtements - bilan & perspectives* ».
Gonzague Catry, Directeur industriel de Théolaur Peintures, participera à la table ronde « *Innovons pour relancer l'activité économique !* ». Il sera entouré de Bertrand Ruot, Responsable technique et marchés de Baumit France, d'un distributeur et de BPI France. Ils partageront leur vision sur les enjeux liés à la substitution des matières premières, le besoin de coordination des différents acteurs, les attentes des utilisateurs, les dispositifs d'aide pour les industriels.
Thierry Jeannette, Président de la commission Environnement, et Laurent Prigent, Responsable Environnement Fipec, animeront la conférence « *Peintures et vernis biosourcés : la filière s'engage* ».

Rendez-vous du 26 au 28 mars 2024 à Paris Expo Porte de Versailles - Hall 2.2.
www.eurocoat-expo.com

Webinaire sur les articles traités

Commission technique de l'ATF Flexo en présence de Laurent Prigent. Romain Cleret ci-dessus (Sun Chemical), Président de l'Afei, est intervenu sur le packaging et la réglementation.

La Fipec flèche les parcours vers les métiers de ses secteurs

Les métiers dans l'industrie, sous l'angle de l'emploi, la formation et l'attractivité, sont des piliers du plan de réindustrialisation. Par ses initiatives auprès des écoles et des jeunes en orientation ou pré-orientation, la Fipec a devancé les mesures gouvernementales annoncées. La fédération et ses syndicats flèchent vers les métiers de ses industries et filières en aval.

60 000 emplois non pourvus dans l'industrie

Aujourd'hui, 60 000 emplois sont non pourvus dans l'industrie. Des centaines de milliers d'autres vont apparaître avec la réindustrialisation attendue. Quatre chantiers sont annoncés pour remplir les objectifs fixés. Le premier est d'améliorer l'orientation. Le deuxième est de réformer la formation professionnelle qui concerne un tiers des lycéens. La finalité est d'aller vers le 100% d'insertion professionnelle en réinvestissant sur les compétences et dans les formations en forte demande. Le troisième concerne la poursuite du rapprochement entre écoles, universités et entreprises. La réforme des filières courtes dans l'enseignement supérieur va dans ce sens. Le dernier axe agit sur l'accélération massive de la formation aux métiers d'avenir en augmentant les moyens d'accès à l'enseignement professionnel et supérieur. A travers le dispositif France 2030, 15 000 places de formation aux métiers de l'industrie seront ouvertes à la rentrée 2024 dans les CFA, les écoles d'ingénieurs et universités. 700 M€ seront alloués à l'évolution de la carte des besoins avec les formations associées, tous niveaux de diplômes et formations confondus.

Dans une logique de territoire et de filière, « *nous aurons besoin des industriels pour bâtir les parcours et les rendre attractifs* », a déclaré le Président de la République, sensibilisé au besoin de rapprocher les mondes, professionnel et éducatif.

La Fipec fait campagne pour ses filières

La Fipec accompagne ses adhérents sur le terrain et développe des outils numériques pour faire connaître les métiers de ses industries et de leurs filières utilisatrices, informer sur les besoins en compétences et les débouchés. Sa démarche s'intensifie année après année, en phase avec les mesures gouvernementales souhaitant une collaboration avec les collectivités locales et les acteurs économiques pour informer les jeunes et leur famille dès la 5e. La Fipec a, depuis longtemps, anticipé cette ouverture de l'école au monde professionnel par la co-fondation de l'Itech en 1988. Elle continue aujourd'hui à travers de nombreux partenariats avec d'autres écoles, comme l'Escom. Conformément à la réforme, le travail d'orientation est fait par les acteurs du monde économique pour éclairer, montrer les opportunités, donner le goût à l'industrie.

Le village de la Chimie : immersion dans les industries de la formulation

Les animations inédites sur le stand Fipec à la 20e édition du Village de la Chimie ont généré une affluence record et des échanges constructifs sur les métiers de l'industrie de formulation.
Grâce à la présence d'Actions 3PF, #LesProsdelaDecoCestNous et les entreprises adhérentes Allios, AkzoNobel, Beissier, Blanchon, Cromology, les Encres Dubuit, PPG, Stikoïa et STO, les visiteurs ont vécu une expérience immersive dans l'univers, réel et virtuel, de la filière.
Un parcours interactif, enrichi d'expérimentations ludiques, a fait découvrir ses spécificités uniques ou la visite 3D d'une usine de peinture. Pour transformer l'essai, des séances de job dating ont mis en relation les jeunes diplômés avec les entreprises.

Une conférence animée par Cédrick Baudet (PPG) sur le développement durable a partagé le sens des métiers du secteur, celui de contribuer à l'évolution durable de la société.
La visite sur le stand Fipec de Jean-Luc Fugit, Député du Rhône, chimiste et vice-président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, souligne tout l'intérêt de cette vitrine des métiers de l'industrie.
L'expérience s'est renouvelée en 2024, les 1er et 2 mars à Paris Montreuil Expo. La Fipec, avec les adhérents participants (Allios, AkzoNobel, Beissier, Blanchon, Cromology, PPG, Stikoïa, STO, Théolaur et Weilburger), a notamment organisé le jeu concours « Cherche, Trouve, Gagne ».

AVEC L'INDUSTRIE
ON A UN AVENIR À FABRIQUER

L'Opco 2i donne de la visibilité aux industries de la Fipec

La commission Formation et Promotion des Métiers, animée par Michael Dufour, a engagé un travail collaboratif avec l'Opco 2i pour favoriser la visibilité des métiers des industries de formulation. Une première action s'est concrétisée en invitant la Fipec à participer au Salon Apprentissage, Alternance et Métiers. Les collégiens, lycéens, les étudiants en étude supérieure, ont pu candidater aux offres d'emploi en alternance proposées.
Cromology et PPG ont piloté une animation sur le stand de l'Opco 2i, aux couleurs de la nouvelle campagne « Avec l'Industrie ». Initiée par les branches professionnelles de l'Opco 2i, elle a vocation à promouvoir l'image de l'industrie et ses métiers.
« On a un avenir à fabriquer » : le site dédié **aveclindustrie.fr** annonce la couleur dès la page d'accueil et met à disposition de nombreux outils pour relayer l'appel de talents.

Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité : l'attrait par l'art de la couleur

A l'occasion de la Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité, le Sipev a répondu à l'invitation du Garac, école nationale des professions de l'automobile, pour évoquer les métiers de la peinture carrosserie aux CAP peintre et Bac Carrossier. Les fabricants ont choisi de faire un focus sur leur cœur d'activité, la couleur, que révèle chaque jour les carrossiers-peintres. L'occasion fut donné de rappeler l'importance de la maîtrise des outils colorimétriques sans qui rien n'est possible. La présentation est disponible dans la rubrique pédago de la plateforme de la carrosserie durable :
livre-vert-carrosserie-sipev.fr
La pratique a succédé à la théorie grâce à la présence des adhérents du Sipev, AkzoNobel, Axalta, BASF et PPG, qui ont déployé leurs outils couleur et en ont expliqué le fonctionnement.

Le GIP : porte d'entrée des industries des peintures

Dans sa mission de créer des vocations et de traduire la réalité des parcours variés et évolutifs dans les industries des peintures, enduits et vernis, le GIP élargit sa pédagogie.
Sa carte de France interactive dirige vers les formations adaptées, plus de 1 000 y sont localisées !
La recherche peut se faire par lieu ou famille de métier.
Elle est complétée par une série de vidéos expliquant le métier de technico-commercial, poste indispensable et recherché par les industriels et leurs réseaux de distribution.

+ DE 1 000 FORMATIONS PARTOUT EN FRANCE

Worldskills 2024, l'Aficam et le Sipev soutiennent les métiers de la finition

La 47ème édition de la compétition nationale des Worldskills s'est tenue à Lyon du 14 au 16 septembre 2023. Plus de 800 compétiteurs français, dont 8 peintres et 6 soliers, se sont affrontés lors d'épreuves techniques, devant un jury de professionnels. La finale internationale se tiendra en septembre 2024 à Lyon.
Sous la bannière d'Actions 3PF et aux côtés de la FND et de l'UPMF, l'Aficam et le Sipev ont soutenu le projet de scénarisation de la candidature des peintres et soliers. Dans la campagne WordSkills Heroes, ils sont positionnés tels des super-héros stimulés par leur comité de supporters. Des master-classes de trois jours ont mobilisé les experts de la profession pour accompagner nos champions nationaux, perfectionner leurs techniques et gérer leur stress. La médaille d'or catégorie peinture et décoration de Batmanon, alias Manon Bordas venant de La Réunion, prouve que « *les femmes ont toute leur place dans des secteurs traditionnellement masculins, comme le bâtiment* ».
Rejoignez les supporters des ambassadeurs du savoir-faire français en suivant les WordSkills Heroes sur Facebook, Instagram, Tiktok et Youtube. **#wshpeintresetsoliers**

Filière Anticorrosion en vue

La filière Anticorrosion, dont fait partie le groupement peinture anticorrosion marine du Sipev, renforce sa communication.
L'édition RPA 2023 au Parc Floral de Vincennes confirme son statut d'événement incontournable des forces vives du marché. Cette 10e édition des Rencontres de la Peinture Anticorrosion a battu son record avec plus de 700 participants, 68 exposants (plus 10 par rapport à 2022) et une dizaine de conférences.
Sous le thème général des perspectives techniques, économiques et environnementales, Pierre Pfihl, Directeur du pôle technique et réglementaire de la Fipec, a co-animé avec Matthieu Krantz, Cogérant de GEHOLIT, la conférence sur les peintures en phase aqueuse, solutions de réduction de COV.
À cette occasion, la filière Anticorrosion a profité de réunir la profession pour dévoiler sa nouvelle identité visuelle et ses supports d'information destiné à renforcer la pédagogie de la chaîne de valeurs. Catalyseur, le nouveau site Internet **filiere-peinture-anticorrosion.fr**, centralise les contenus de conférences, comme l'information technique et réglementaire utile aux professionnels, donneurs d'ordre, utilisateurs et prescripteurs.

Carrosserie : collaboration avec l'INRS

Entre la poussière générée par les réparations et l'utilisation de produits chimiques, l'atelier de carrosserie est exposé à la dégradation de la qualité de l'air ambiant. Pour travailler dans un environnement sain, une ventilation de qualité est un élément crucial. Le récent Guide pratique de ventilation carrosserie, élaboré par des experts de l'INRS et des Services Prévention des Carsat et de la Cramif, sensibilise les professionnels sur les solutions et accompagnement

existants pour auditer et optimiser l'atelier de carrosserie.

Les entreprises engagées dans la prévention des risques professionnels peuvent bénéficier d'une aide financière pour améliorer les conditions de travail, notamment en signant un contrat de prévention avec le Service Prévention de leur Caisse régionale.

Un travail de collaboration a été engagé avec Annabelle Guilleux, INRS du Département Expertise et Conseil Technique, Pôle Risques Chimiques, pour guider les réparateurs vers la bonne information. 3 fiches pratiques ont été publiées sur la plateforme de la carrosserie durable.

Cette création de valeurs au profit des utilisateurs des produits de peinture a été permise grâce à la filière de la réparation carrosserie que le Sipev a mobilisé à travers un partenariat avec les représentants des réparateurs (FNA, Mobilians), des carrossiers (FFC, FRCI) et de la formation (Garac, CFA Villeneuve).

1ères Assises de l'emploi

Le jeudi 16 novembre 2023, la Fipec organisait ses premières Assises de l'Emploi à la Maison de l'Alsace à Paris.

Jacques Menicucci, Président de la Fipec, et **Michaël Dufour**, Président de la Commission Formation et Promotion des métiers, ont lancé la matinée de débat en décrivant le contexte de l'emploi des industries de la chimie de formulation. La filière des industries chimiques rencontre actuellement une pénurie de candidats et talents sans pourtant manquer d'atouts.

Situation étayée par **Lionel Patel**, Directeur du Pôle Affaires Juridiques et Sociales, qui a présenté en avant-première l'étude annuelle Emploi 2023.

Représentative, elle a sondé, parmi les 4 250 recensées dans le secteur de la chimie, 753 entreprises (95 000 salariés) dont 152 adhérentes aux syndicats de la Fipec. Il en ressort que plus de la moitié des effectifs (52%) occupent des fonctions techniques (production, maintenance, logistique). Avec un salaire median de 3 256 €, à relativiser selon l'activité et la taille des entreprises, le secteur est 3e sur le niveau de rémunération, après les industries pétrolières et pharmaceutiques. Il fait partie des plus dynamiques en création d'emplois (+1,3% en 2022 soit 26 250 embauches pour 23 312 sorties), majoritairement en CDI (57%). Il pourrait l'être davantage si le recrutement n'était pas freiné par la carence de candidats.

Pour les rapprocher des entreprises, créer de la visibilité sur les métiers et des leviers, la table ronde qui a suivi a mis en évidence la mobilisation des acteurs institutionnels et professionnels de l'industrie, de la formation et du recrutement.

Jérôme Marcilloux, Directeur de l'Itech, a insisté sur la nécessité d'abolir la frontière entre formation initiale et continue, de s'appuyer sur la formation continue et la recherche. Cette interconnexion est, selon lui, la clé pour couvrir le spectre de plus en plus large des besoins en compétence des industries.

Stéphanie Lagalle-Barane, Directrice Générale de l'Opco2i, a présenté la 2e vague de la campagne vidéo « avec l'industrie » qui ancre la marque employeur de l'industrie auprès des jeunes.

Céline Spiguelaire, Responsable du service développement économique dans les territoires de France Travail, a rappelé la proximité des agences locales qui sont ouvertes aux entreprises et volontaires pour organiser des actions communes.

Les enjeux de l'industrie, sous le coup de beaucoup de préjugés, reste de faire comprendre, sensibiliser et intéresser au quotidien des métiers pour attirer les talents, les séduire et fidéliser les collaborateurs.

Les postes et les politiques de ressources humaines évoluent vers plus de technologie, de souplesse, de bien-être au travail, de sens. **Valérie Lacoste**, Responsable des Ressources humaines chez Allios et **Valérie Doyen**, Responsable Développement RH chez Blanchon, l'ont démontré en partageant leurs initiatives et expériences. Leur démarche globale est de créer un environnement social agréable et convivial dans un cadre professionnel épanouissant et évolutif. La formation est un pivot et des passerelles internes sont créées pour faire évoluer les carrières. L'approche est payante pour attirer des talents mais aussi faire des collaborateurs des ambassadeurs de l'entreprise.

Débrief en podcast sur Soundcloud.com avec Céline Spiguelaire, Michael Dufour et Aglantine Parjadis de Larivière, Responsable communication de la Fipec.

fipec

TRANSFORMER
PROTÉGER
EMBELLIR

Partage **d'expertise** depuis **1885**

www.fipec.org